Cinquante deuxième année. - N° 141 A Vendredi 27 juillet 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1200

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE ST-DENIS

Ventes et cessions

819 514 191 RCS ST DENIS DE LA REUNION.
CAP REUNION.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 50000 EUR.
Adresse : 8, rue André Lardy, Zae la Mare lotissement 1 Sainte-Marie, 97438 Sainte-Marie.
Origine du fonds : Projet de fusion.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Fonds acquis par achat, cession, attribution par partage ou par licitation ; au prix stipulé de 0.00 EUR ; Fonds acquis par apport au montant évalué 0.00 EUR ; Origine du Fonds Projet de fusion ; Texte du projet ; Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale ; Société absorbante : Circet Réunion ; Forme : société par actions simplifiée ; Adresse du siège : 17, bis avenue du Grand Piton — Z. A. Cambaie, 97460 Saint Paul (La Réunion) ; Capital : 5.000 € ; Numéro unique d'identification : 790 691 158 ; Lieu d'immatriculation : Saint-Denis-de-la-Réunion ; Société absorbée : Cap Réunion ; Forme : société par actions simplifiée ; Adresse du siège : 8, rue André Lardy - Z.A.E. la Mare - Lotissement 1, 97438 Sainte-Marie (La Réunion) ; Capital : 50.000 € ; Numéro unique d'identification : 819 514 191 ; Lieu d'immatriculation : Saint-Denis-de-la-Réunion ; Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif: 1.536.313 € ; Passif exigible : 766.744 € ; Actif net apporté : 769.569 € ; Rapport d'échange des droits sociaux : 0,27027 -27 actions ordinaires de la Société Absorbante en échange de 100 actions ordinaires de la Société Absorbée ; Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 2.700 € ; Montant de la prime de fusion : 766.869 € ; Date du projet commun de fusion : 21 juin 2018 ; Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Le 29 juin 2018 au RCS de Saint-Denis-de-la-Réunion pour la société absorbante ; Le 29 juin 2018 au RCS de Saint-Denis-de-la-Réunion pour la société absorbée.